

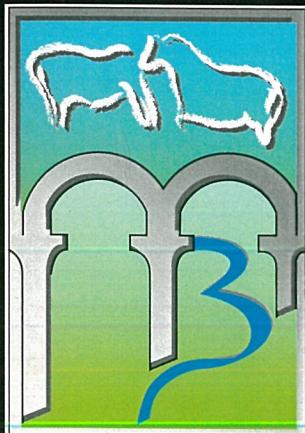
Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal du 6 janvier	p 2
Les chiffres de l'année.....	p 3
Travaux en périmètre protégé...p 3	
Climat	p 3
Technicien du SIAH.....p 4	
Ateliers CARNAVAL.....p 5	
A pas contés	p 5
Bibliothèque.....	p 6
Arsenique théâtre.....	p 6
Loto du foot	p 6
Randonnées	p 7
Boucles de la Boëme.....	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda février - mars.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 315
FÉVRIER
2012



Mouthiers sur Boëme



Lettres ou le néant : il faut défendre le service postal ! Photo

DÉFENDRE LE SERVICE POSTAL

Pendant quelques semaines, le service postal monastérien sera au centre de nos préoccupations.

Nous pensons utile de vous rappeler l'histoire de la situation.

En 2003, de bureau de plein exercice employant un receveur et un agent postal, nous sommes devenus guichet de proximité. Conséquence immédiate, suppression d'un emploi. Cette procédure étant appliquée au niveau national, il est facile de constater que le service public postal a largement contribué à l'augmentation du nombre de chômeurs au cours des dix dernières années.

L'absence de receveur obligeait donc les monastériens à prendre rendez vous pour rencontrer un conseiller financier de la poste.

Cette même année 2003, la direction locale de la poste nous indiquait qu'il n'y avait pas de fréquentation en fin de soirée, nous avions donc accepté de réduire l'horaire d'ouverture du bureau d'une heure (suppression du créneau 17H/18H). Nous sommes ainsi passé de 35 H à 30 H 50 d'ouverture. Ce que nous ne savions pas, c'est que dans le même temps, l'heure de levée du courrier était ramenée à 16 H. Les résultats ne se sont pas fait attendre : en 2005, nous recevions à nouveau la direction locale qui nous indiquait une baisse d'activité de 12%, ce qui à leur sens justifiait une nouvelle réduction d'horaires. Nous n'avons pas cédé sur l'amplitude horaire qui est bien resté à 30 H 50'.

Nous avions demandé un créneau d'ouverture à l'heure du déjeuner pour permettre aux actifs de venir récupérer leur colis ou courrier recommandé. La poste a accepté cette proposition mais refusé une augmentation d'horaire. Le bureau était donc ouvert jusqu'à 12 h 30' mais fermait à 16 H. En 2007, l'heure de levée de courrier est ramenée à 15H !!!

Il nous semble important de préciser que lorsque chacun essaie d'œuvrer dans le respect du développement durable, la poste agit tout autrement. Lorsque nous postons notre lettre à MOUTHIERS, celle-ci est acheminée par camion sur POITIERS pour être triée par la seule machine régionale. Elle revient ensuite à LA COURONNE, puis à ROULLET et enfin à MOUTHIERS.

Cet investissement a permis de supprimer nombre d'emplois aux centres de tri et participe pleinement à l'encombrement des routes et la pollution qui y est liée.

Bien sûr, les modifications successives de fonctionnement ont entraîné une nouvelle baisse de fréquentation. Selon les affirmations de la poste, nous serions passé de 100 clients jour en 2003 à 60 en 2011.

Donc, dans la droite ligne des objectifs, certainement fixés dès le début du siècle, la poste réduit les horaires de notre bureau de 50%. Ainsi un seul agent postal assumera une permanence dans deux bureaux différents.

Notre bureau monastérien n'est donc ouvert qu'en matinée 5 jours sur 7./...

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2012

Suite du mot du maire

Il nous a été clairement indiqué que la poste ferait un nouveau bilan dans deux ans.

Il va sans dire que ce service ne peut correspondre aux besoins de la population. Si nous ne réagissons pas pour changer les choses, il semble évident qu'en 2014, il nous sera opposé une nouvelle baisse de fréquentation pour justifier une nouvelle réduction d'horaires voire pire !!!

Nous sommes forcés de constater que tout ceci est organisé depuis de nombreuses années afin de supprimer à terme ce service de proximité.

A la suite de nos différents courriers, Monsieur BAILLY, président directeur général national nous a promis une réponse après enquête sur notre situation. Le cabinet du président de la république a confié le dossier à Monsieur Eric BESSON, ministre auprès du ministre de l'économie des finances et de l'industrie et à Madame La Préfète de CHARENTE. Merci à tous ceux qui étaient présents le samedi 21 janvier pour manifester notre désaccord. La bataille ne fait que commencer et nous aurons besoin de chacun d'entre vous pour nos actions futures. Nous vous tiendrons régulièrement informés.

**Le Maire
Cécile FORGERON**

Maintenance mur escalade salle omnisports 2012

Le contrat avec l'association CD16 de Montagne et d'Escalade sera renouvelé pour le contrôle de la structure mur d'escalade à la salle omnisports, pour un montant annuel de 100 €.

Maintenance entretien sonnerie électrique cloches église

Après consultation de 4 entreprises spécialisées, le conseil retient l'offre de l'entreprise PILON, prestataire actuel, pour un contrat de maintenance d'une durée de 3 ans, pour la somme de 180 € HT (prix révisable annuellement).

Demande exonération part assainissement suite à fuite d'eau

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

VENDREDI

2 MARS

20 H 30

Le conseil donne un avis favorable à la demande d'une administrée pour l'exonération d'une partie des redevances assainissement, suite à une fuite d'eau.

Pylône RFF liaison sol-train « les Gagniers »

RFF prévoit, dans le cadre d'une modernisation des liaisons sol-train, l'implantation d'un pylône au lieu-dit « les gagniers ». Une proposition est faite à la commune pour le choix entre un pylône « monotube » ou un pylône « treillis ». Le conseil retient la proposition « treillis » mais consultera auparavant le propriétaire riverain pour avis.



Indemnité représentative logement institutrice 2011

Le conseil accepte la proposition du Préfet pour la reconduction de l'IRL pour l'année 2011, soit 2184,17 €.

Projet médiathèque

Mme le Maire indique que l'esquisse n°2 proposée par le cabinet d'architecture a obtenu un avis favorable de l'architecte des bâtiments de France. Le conseil décide de demander à l'architecte d'intégrer des panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture.

Quant au réseau lecture, pour répondre aux questionnements des élus, il est précisé :

-si mise en réseau intercommunal : la CDC investirait dans le fonds de lecture et prendrait en charge la moitié du salaire du bibliothécaire

-si non mise en réseau : la commune investirait dans les livres mais uniquement pour la commune de Mouthiers et le poste du bibliothécaire passerait à temps partiel.

La Poste

Mme le Maire donne lecture du courrier et de la motion cosignés avec les maires de St Michel, Fléac et Hiersac, envoyés à :

-direction nationale de la Poste
-direction départementale de la Poste
-élus parlementaires députés et sénateurs de la Charente

-présidence de la République
contestant les réductions d'horaires d'ouverture des bureaux de Poste et la réduction des services publics.

Une pétition est lancée auprès de la population et une manifestation sera organisée devant le bureau de poste de Mouthiers le samedi 21 janvier à 9 h 30.

Avances sur subventions 2012

Le conseil décide de procéder aux ouvertures de crédits suivantes pour avances de subventions 2012 en faveur de :

-section football SCM pour une avance de 3 000 € sur subvention 2012

-MJC pour une avance de subventions en fonction des besoins

-Caisse des Ecoles pour une avance de subventions en fonction des besoins

Modifications budgétaires

Commune - crédits investissement supplémentaires pour transfert part capital emprunt photovoltaïque

Comptes dépenses compte 27638 opérations financières + 91 500,00

Comptes recettes compte 181 opérations financières + 91 500,00

Service assainissement - crédits de fonctionnement supplémentaires

comptes dépenses compte 66112 intérêts - rattachement des iene + 15,00

comptes recettes compte 7061 redevances assainissement + 15,00

Budget photovoltaïque - crédits investissement supplémentaires 2011 transfert part capital emprunt photovoltaïque

Comptes dépenses compte 181 emprunt commune + 91 500,00

comptes recettes compte 1681 emprunt commune + 91 500,00

Délégué personnel au CNAS

Mme le Maire rappelle que la commune est affiliée au CNAS (Comité National d'Action Sociale en faveur des personnels des collectivités). Celui-ci demande la désignation d'un délégué du personnel. Le Conseil désigne Mme Nicole BREGIER, déjà correspondante auprès de cet organisme.

Halte de nuit

Suite à la demande de l'association AFUS 16 pour la création d'une halte de nuit dans le cadre de l'urgence sociale, le conseil décide d'étudier la possibilité de création d'un tel hébergement dans l'ancienne maison des jeunes située à côté du presbytère.



**JEUDI
16 FÉVRIER 1er MARS**

LES CHIFFRES DE 2011

**21 naissances
8 garçons, 13 filles ...**

15 mariages

25 décès

48 déclarations de travaux

29 permis de construire

- 5 extensions d'habitations existantes
- 15 maisons nouvelles
- 7 garages
- 2 autres

ET CEUX DE 2012

Élections présidentielles

22 avril et 6 mai
Élections législatives
10 juin et 17 juin



PRINTEMPS D'HIVER

Ce mois de décembre 2011 inhabituellement doux est au sixième rang des mois de décembre les plus doux depuis 1900.

La moyenne des températures a en effet été supérieure de 2 °C à la moyenne habituelle.

Avant cela, le record de douceur avait été atteint en décembre 1934, avec des températures supérieures de 2,7 °C à la moyenne. Plus récemment, les mois de décembre les plus doux ont été ceux de 2000 (+ 2,6 °C) et de 2002 (+ 2,1 °C).

2011, année la plus chaude depuis le début du XXe siècle. La température moyenne à l'échelle de toute la France a été l'an dernier de 13,6 °C, soit

1,5 degré de plus que la normale, et bat le précédent record de chaleur datant de 2003 (+ 1,3 °C).

Cependant, l'hiver 2010 fut un hiver très froid. Si l'année 2011 surprend par la clémence du temps, le mois de décembre 2010 avait été le plus froid de ces quarante dernières années, avec une température moyenne inférieure de 3 °C à la moyenne et des chutes importantes de neige comme on n'en avait pas observé depuis trente ans au moins.

Quant à l'hiver le plus froid du XXe siècle, c'est celui de 1962-1963, avec un écart - 4,7 °C par rapport à la moyenne de référence.

AUTORISATION TRAVAUX

Autorisations de travaux en périmètre protégé

Par courrier du 5 janvier 2012, Madame la Préfète de Charente rappelle les démarches qui doivent être engagées avant la réalisation de travaux de construction, d'amélioration ou d'extension entraînant la modification de l'aspect extérieur des constructions ou des terrains situés dans le périmètre de protection de monuments ou sites classés.

Les démarches doivent être engagées avant la réalisation des travaux avec un délai de 3 mois pour une déclaration préalable et de 6 mois pour un permis de construire. Liste des travaux concernés :

- travaux soumis au code de l'urbanisme
- .ravalement de façade
- .création d'ouvertures
- .changement et/ou peinture de menuiseries (fenêtres, portes, volets)
- .réfection ou remaniement de couverture
- .clôture, piscine
- . annexes (vérandas, garage, abris de jardin...)

Pour tout projet de restauration ou de construction neuve dans le périmètre de 500 mètres, les demandeurs sont invités à prendre contact avec le service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Charente pour un rendez-vous, préalablement au dépôt du dossier d'urbanisme 3, avenue de Maréchaux Angoulême tél. 05 45 97 97 97

et à partir du mois de mars : place du champ de mars BP 1323 Angoulême tél. 05 45 21 14 18.

L'ENTRETIEN DES RIVIÈRES

Maxime JOUHANNAUD est un jeune homme heureux. Originaire de La Couronne, il est, depuis plusieurs mois, le nouveau technicien du Syndicat Intercommunal d'aménagement Hydraulique de la Boëme (S.I.A.H.).

Maxime a se dit chanceux d'avoir choisi un des métiers de l'environnement qui lui a offert comme premier emploi, un poste sur les lieux mêmes de sa passion de jeunesse : la pêche. D'abord lycéen à L'isellerie, il a obtenu un BTS GEMEAU à Saintes avant d'obtenir une licence Gestion de l'eau en milieu rural à Caen.

Cette connaissance initiale des cours d'eau charentais associée à sa formation professionnelle lui ont permis de proposer aux élus communaux qui gèrent le SIAH une nouvelle approche pour entretenir la Boëme.

Au départ un constat simple : l'élargissement de la rivière a pour conséquence de réduire la hauteur d'eau ; cette faible épaisseur d'eau facilite son réchauffement ; celui-ci fait croître la végétation ; cette croissance consomme l'oxygène de l'eau ; la diminution de l'oxygène conduit à l'eutrophisation du cours d'eau et menace la vie du milieu aquatique.

Inversement, la réduction de la section de la rivière augmente la profondeur d'eau, accélère le courant et favorise l'oxygénéation de l'eau. Un bénéfice supplémentaire apparaît avec l'enlèvement des algues par le courant devenu plus fort.

C'est à cet aménagement qu'ont travaillé les agents du Syndicat intercommunal sous la conduite de Maxime JOUHANNAUD. Ils ont ainsi réalisé des fascines en épis de part et d'autre de la rivière. Des piquets de saules tiennent un entrelacement de branches qui sera recouvert de terre. L'eau serpente à nouveau alors que pendant des années, on a plus cherché à l'évacuer au plus vite.

Ces programmes de curage très en vogue sur tous les cours d'eau a conduit à l'assèchement des prairies proches. C'est aussi ainsi que des assecs sont survenus lors d'épisodes de sécheresse.

Pour inverser la tendance, il faut recréer des zones humides hivernales, réserves d'eau stockée qui sera restituée naturellement en période estivale.

Le travail de technicien de rivière passe également par la gestion des vannes et des ouvrages aménagés tout au long du cours d'eau.



Certes il faut savoir retenir l'eau ; mais il convient également d'assurer l'écoulement régulier des sédiments pour éviter l'envasement. L'ouverture des vannes ne doit pas conduire à un relâchement massif des sédiments accumulés au risque de perturber gravement le milieu naturel. C'est toute la subtilité du travail de technicien de rivière. Maxime JOUHANNAUD sait ainsi opportunément maintenir accroché à la berge un arbre tombé dans le lit de la rivière ; ainsi maintenu, il servira d'abri, créera un mouvement d'oxygénéation de l'eau.

La gestion des rivières aujourd'hui s'organise très différemment de ce qui fut pendant des décennies : l'objectif premier était d'évacuer l'eau, de curer le lit de la rivière. Le résultat fut progressif mais bien réel : appauvrissement biologique, disparition de nombreuses espèces. On vit même des assecs, plus d'eau courante dans la Charraud en été. L'objectif aujourd'hui est de recréer des zones humides en laissant les rivières déborder l'hiver pour restituer l'eau en période estivale. Simultanément, la continuité écologique, autrement dit le passage libre des poissons et des sédiments doit être reconstituée. Maxime JOUHANNAUD prépare ainsi un nouveau programme de plusieurs années qui visera au rétablissement de la bonne qualité écologique des cours d'eau. Pour la Charraud ce devra être d'ici 2015 et en 2021 pour la Boëme.

Il faudra pour cette dernière intervenir sur son bassin amont. Le Syndicat en effet n'intervient qu'en aval de Nanteuillet jusqu'à la Charente. Pourtant, de nombreux petits cours d'eau font le lit amont de la Boëme, notamment sur les communes de Charmant et Chadurie.

La réforme de l'intercommunalité lancée par la préfecture va conduire au regroupement de petits syndicats intercommunaux. A terme, ceux de la Charraud et de la Boëme, actuellement en cours de fusion seront rejoints par celui des Eaux Claires et celui du Claix, mais au delà des structures administratives, ce sont les conditions naturelles réelles qui doivent être prises en compte.

Pour que les chevesnes et autres poissons blancs reviennent frétiler pour le grand bonheur de Maxime JOUHANNAUD et celui de tous les pêcheurs et autres amateurs de nature

ATELIER CARNAVAL

DANSONS LA MUSIQUE

le samedi de 1 H à 17 H local du comité des fêtes près de la bibliothèque les lundis à partir de 20 H 13 et 20 février, le 12 mars

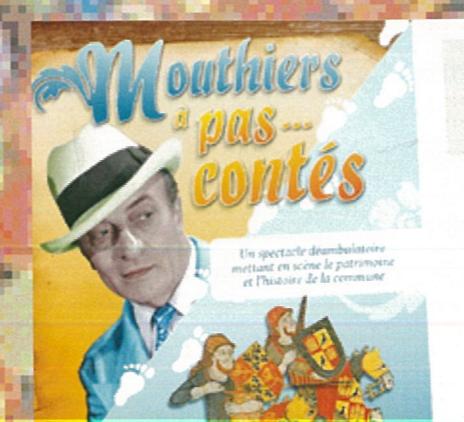
Compagnie théâtrale Arsenique

Recherchons pour prochaine comédie musicale « CATS » personnes motivées tous âges et tous niveaux pour être / chanteurs / danseurs / musiciens / comédiens.

Répétitions à Mouthiers 2 samedis après-midi par mois.

Tournée Charente et autour pendant 2 ans.

+ d'infos : contactez Marisol Mathieu au 06 63 67 47 60.



Mouthiers à pas... contés n°2

RÉUNION

Toutes les personnes intéressées pour jouer, donner un coup de main technique ou convivial sont invitées à la réunion du

Mercredi 15 février 2012, 20 h 30, à la MJC

Le spectacle est prévu le 30 juin 2012

Renseignements : 05 45 67 84 38

BIBLIOTHEQUE

Nouveaux horaires :

Lundi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h - 18 h
 Mardi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h - 18 h
 Mercredi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h 30 - 18 h 30
 Jeudi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h 30 - 18 h 30
 Vendredi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h 30 - 18 h 30
 Samedi : 10 h - 12 h



Poètes à vos plumes !

Vous êtes-vous déjà essayé à écrire quelques vers ? En avez-vous secrètement envie ?

Alors ce concours est pour vous !

A l'occasion du Printemps des Poètes, la Bibliothèque lance un **appel à tous les poètes en herbe** désireux de se lancer dans cet exercice de style. Il y aura deux catégories : adultes et jeunes (jusqu'à 18 ans). Un comité de lecture choisira les meilleurs poèmes, qui seront exposés à la bibliothèque. La date limite de remise des textes est fixée au mercredi 7 mars. La forme est libre et le **thème proposé est « enfances »**. Nous recherchons également des poètes confirmés, ayant déjà publié, afin qu'ils puissent présenter leur oeuvre au public. Une exposition présentera, parallèlement aux poèmes choisis par le comité de lecteur, un florilège d'oeuvres de poètes reconnus et de poètes contemporains sur le thème « enfances », du 5 au 18 mars à la Bibliothèque. Pour couronner cette manifestation, nous proposerons un apéro-lecture le mercredi 14 mars à 18 heures à la Bibliothèque. Nous remettrons les prix aux vainqueurs et nous lirons quelques poèmes des candidats, ainsi qu'un choix de poèmes d'auteurs célèbres et des chansons inspirées par ces mêmes auteurs (Brassens, Prévert et Kosma)... Et maintenant, poètes, votre muse vous attend !

Le 14ème Printemps des Poètes se tiendra du 5 au 18 mars 2012.

Cette manifestation nationale et internationale aura pour thème cette année « enfances ».

A cette occasion, la Bibliothèque Municipale de Mouthiers organise un concours de poésie et une exposition sur ce même thème.

Bibliothèque Municipale 57 rue de la Boëme Tél : 05 45 67 89 47 : bibliotheque-mouthiers-sur-boeme@orange.fr

Ouverture du Local Secours Populaire de Mouthiers 57 rue de la Boëme

les samedis de 10 h à 12 h

4 février, 11 février, 18 février, 25 février,

3 mars, 10 mars, 17 mars, 24 mars et 31 mars

les lundis de 14 h à 16 h

20 février et 19 mars

LOTO SCM FOOT

Dimanche 19 février 2012 à 14 h à la salle Gilles Ploquin

LOTS : sèche-linge, aspirateur, jambons, paniers garnis, jeans, parka, gaufrier, cafetière, outillage, etc...

Prix des cartons : 1 carton 2 €, 6 cartons 10 €, 10 cartons 15 €, 15 cartons

20 €. Partie surprise 2 € le carton. Partie enfant gratuite. Tombola, buvette, crêpes.

Arly AULAIR expose
à la M.J.C.
du 19 février au 4 mars



RANDONNEES PEDESTRES AVEC SENTIERS DE BOEME

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dim 5 fév	Béatrice et Sandra 06 31 52 74 74 06 19 31 11 99	13 h 30	BOUËX « les résistants »	Place de l'église	14	12
Dim 12 fév	Daniel et Alain 06 19 12 62 39 06 23 92 59 10	13 h 30	MOUTHIERS reconnaissance partielle du circuit de 21km de la Boucle de la Boëme Circuit des carrières	Tourbières communales	13h35	15
Dim 19 fév	Marie-Jo et Ghislaine 06 75 30 38 73	13 h 30	LINARS	Info à suivre	14h	12
Dim 26 fév	Assemblée Générale du Comité Départemental de Randonnée Pédestre à LA ROCHEFOUCAULD Randonnée le matin, repas à midi sur réservation Complément d'information par courriel					

Week-end Sentiers de Boëme 04/03/2012 BALADES DU MERCREDI

15 février : Jean-Louis et Patrick (05 45 90 64 48 - 06 07 70 28 93) - lieu de la rando : La Couronne « les séverins » - RV parking boulodrome des severins à 13 h 45 - départ de la rando à 14 h - 8 km

29 février : Raymond et Guy P (06 77 41 54 71 - 06 74 80 34 45) - lieu de la rando : Mouthiers « la grande prairie » - RV étangs communaux des tourbières à 13 h 45 - départ de la rando à 14 h - 8 km



22ème BOUCLES DE LA BOEME

Samedi 3 mars

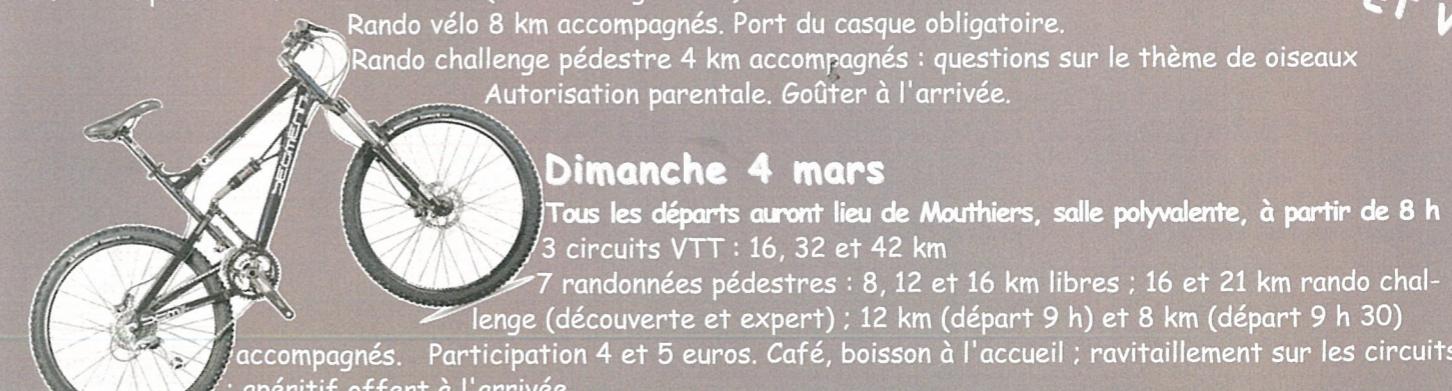
Après-midi SPECIAL ENFANTS : 3ème édition : inscription 2 €

RV : 14 h place des Hautes Justices (route d'Angoulême)

Rando vélo 8 km accompagnés. Port du casque obligatoire.

Rando challenge pédestre 4 km accompagnés : questions sur le thème de oiseaux

Autorisation parentale. Goûter à l'arrivée.



Dimanche 4 mars

Tous les départs auront lieu de Mouthiers, salle polyvalente, à partir de 8 h

3 circuits VTT : 16, 32 et 42 km

7 randonnées pédestres : 8, 12 et 16 km libres ; 16 et 21 km rando challenge (découverte et expert) ; 12 km (départ 9 h) et 8 km (départ 9 h 30)

accompagnés. Participation 4 et 5 euros. Café, boisson à l'accueil ; ravitaillement sur les circuits

apéritif offert à l'arrivée.

REPAS (cassoulet ...vin inclus) sur réservation (avant le 27 février) : 12 euros (05 45 67 92 45).

Renseignements : 05 45 25 08 16 bernard.bourdet610@orange.fr et 05 45 67 83 24 (Alain BONNET).

Sites : www.mouthierssurboeme.fr et www.cc-charente-boeme-charraud.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES

2 janvier : Rose SZERSNOVICZ

Mariages :

14 janvier : Jean PERRAUD et Chantal VALIX « les reineurs »

DÉCÈS

28 décembre : Raymond BASLAND « gersac »

12 janvier : André HUBIN « la Tonnelle »

SUR VOTRE AGENDA

FÉVRIER

4 et 5 : 2 représentations théâtrales par la troupe ARSENIQUE salle Gilles Ploquin

20 h 30 le 4 février et 15 h le 5

10 : AG M.J.C. à la MJC 18 h

16 : assemblée générale du comité de jumelage à la mairie à 20 h 30

19 : loto du foot salle Gilles Ploquin **14 h**

25/26 : repas du cercle des aînés
salle Gilles Ploquin à **12 h**

MARS

3 et 4 : boucles de la Boëme

6 : collecte de sang à Blanzac de **17 h à 20 h**

17 : MJC/ECOLES danses et musique
salle Gilles Ploquin

18 : ouverture de la pêche aux étangs communaux

18 : repas FNACA

19 : commémoration FNACA

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : ABC L'IMPRIMERIE

Le prochain bulletin

Sortira début mars. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie **avant le 15 février**
Les activités prévues jusqu'à mi-avril pourront y être annoncées .

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Maux (triple) de tête au scrabble..!



L'Histoire du VIème siècle avec une grande hache... et en BD !



Kombavenir , les artisans de la solidarité !

(Photos Alain PORTE)